

**Maitrise d'œuvre pour des travaux de démolition et désamiantage pour divers bâtiments
sur la ZAC Maurepas Gayeulles à Rennes
PROCEDURE ADAPTEE**

1. Identification de l'organisme qui passe l'accord cadre

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -
Tél : 02.99.35.15.15

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Accord cadre mono attributaire à marché subséquent de maîtrise d'œuvre de démolition et désamiantage de divers bâtiments sur la ZAC Maurepas Gayeulles à Rennes.

4. Durée du marché

La durée de l'accord cadre est de 4 ans à compter de sa notification

5. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

6. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

8. Critères pondérés de jugement des offres

Valeur technique : 60%

Prix : 40%

9. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

10. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

11. Date limite de remise des plis

Le 10 février 2021 à 18h30

12. Date d'envoi à la publication

Le 11 janvier 2021